

La mobilité transfrontalière des travailleurs est-elle une ressource pour la Grande Région ?

Rapport Synthétique du Forum Grande Région du 7 juin 2018

Isabelle Pigeron-Piroth, Université du Luxembourg (isabelle.piroth@uni.lu)

Rachid Belkacem, Université de Lorraine (rachid.belkacem@univ-lorraine.fr)

La Grande Région est l'un des espaces transfrontaliers les plus concernés par les flux de travail frontalier. Face aux nombreux défis (économiques, démographiques, environnementaux, etc.) auxquels elle se trouve confrontée, peut-on considérer la mobilité transfrontalière comme une ressource pour les territoires frontaliers ? Telle était la question de départ posée aux différents spécialistes présents lors du Forum Grande Région du 7 juin 2018. Cette table ronde a réuni près de 70 participants issus du monde politique, économique, universitaire, mais également des citoyens intéressés par ces questions. Elle a donné lieu à de nombreux échanges et débats, révélant d'intéressantes pistes de recherche futures.

Participants à la table ronde

- Nicolas Schmit (Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du Grand-Duché de Luxembourg)
- Cristina Jochem (Bundesagentur für Arbeit et responsable du Réseau EURES)
- Jeanne Ruffing (coordinatrice de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi)
- Viviane Kerger (Juriste à la Task Force Frontaliers)
- Olivier Klein (Géographe au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research)
- Marie-France Gaunard-Anderson (maître de conférences en géographie à l'Université de Lorraine)
- Animateur : Rachid Belkacem (Maître de conférences en économie, Université de Lorraine)



Table ronde organisée par l'Université de Lorraine (Rachid Belkacem, Marie-France Gaunard-Anderson), l'Université du Luxembourg (Isabelle Pigeron-Piroth) et l'Université de Kaiserslautern (Kirsten Mangels) dans le cadre du projet Interreg VA Grande Région « UniGR-Center for Border Studies ».

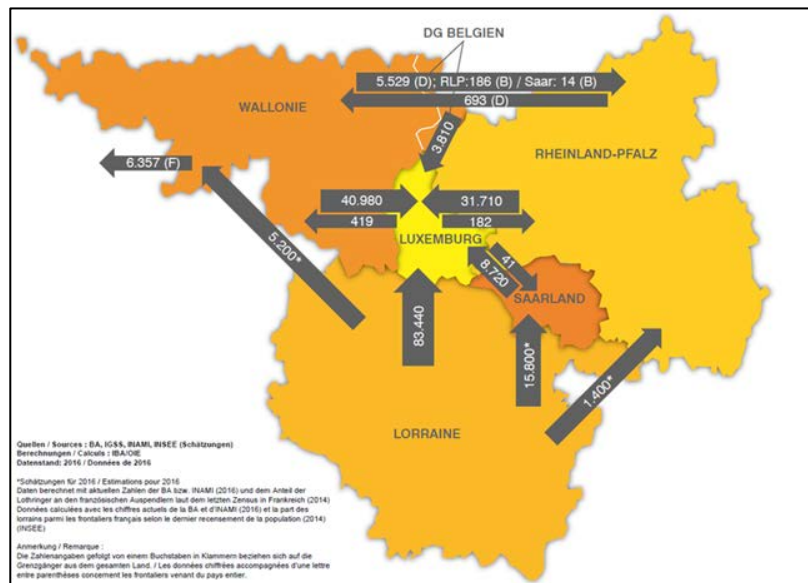
LA MOBILITE TRANSFRONTALIERE DES TRAVAILLEURS : UNE RESSOURCE MULTIPLE !

Monsieur le Ministre Nicolas Schmit (Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du Grand-Duché de Luxembourg) a répondu par l'affirmative à la question posée : Oui la mobilité transfrontalière des travailleurs constitue une ressource pour la Grande Région, car elle profite à toutes les composantes (situation win-win). L'économie luxembourgeoise tire avantage des nombreux frontaliers qui viennent travailler. Néanmoins, les acteurs politiques doivent faire en sorte que la mobilité soit optimisée. Les infrastructures et l'offre de transport n'ont pas su s'adapter aux évolutions très rapides des flux.

Dans ce grand espace de mobilité, les frontières persistent. Le télétravail, par exemple, qui permettrait d'alléger ou de décaler dans le temps ces nombreux déplacements butte sur des limites fiscales et de sécurité sociale. En matière de citoyenneté, une citoyenneté de la Grande Région permettrait de créer du lien entre les diverses composantes. Par ailleurs, la formation est une clé pour créer une vraie identité et solidarité, mais les formations transfrontalières sont encore marginales. Enfin, le Ministre a présenté ses craintes à propos des futures modifications du règlement européen sur la sécurité sociale pour lesquelles les indemnités de chômage des frontaliers seront versées par le pays d'emploi et non plus le pays de résidence (comme c'est le cas actuellement). Pour le Luxembourg, compte tenu du nombre de travailleurs frontaliers, l'impact est non seulement financier, mais concerne aussi la charge de travail de l'administration de l'emploi luxembourgeoise qui devra gérer les frontaliers ayant perdu leur emploi. Entre temps, la Commission Européenne a tenu compte de la spécificité luxembourgeoise en accordant au Luxembourg un délai supplémentaire (2024) pour se mettre en conformité avec cette nouvelle disposition.

ETAT DES LIEUX SUR LES FLUX DE TRAVAIL FRONTALIER DANS LA GRANDE REGION

D'après les observations de l'OIE (Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi), les travailleurs frontaliers dans la Grande Région sont 232 000 en 2017 (Carte 1). Les flux sont très asymétriques : plus des trois quarts sont à destination du Luxembourg.



Carte 1 : Les flux de travail frontalier dans la Grande Région en 2016 (Source : OIE)

Les flux sont à la hausse vers le Luxembourg, mais à la baisse vers l'Allemagne. Les explications de ces évolutions sont diverses. Madame Ruffing mentionne notamment les postes attractifs au Luxembourg et le fait que les frontaliers en Sarre plus âgés, soient plus difficilement remplacés par des jeunes du fait de difficultés linguistiques notamment.

Ces mouvements de travailleurs sont favorisés par la réglementation européenne, comme l'a rappelé Madame Kerger de la Task Force et notamment le règlement CE 883/2004 qui définit le statut de travailleur frontalier. Il existe néanmoins des freins à la mobilité que la Task Force s'efforce de recenser et de régler, notamment liés à la pratique des langues ou à la coopération entre les organes législatifs.

Le réseau EURES est chargé de faciliter la mobilité. Madame Jochem qui travaille également à la Bundesagentur für Arbeit rappelle que le chômage est faible en Sarre et qu'il a diminué en Rhénanie-Palatinat. Il existe ainsi de réels besoins dans le secteur de la construction en Rhénanie ou pour des profils d'ingénieurs. Les plus hauts taux d'inoccupation des postes sont dans les soins aux personnes âgées, mais aussi l'informatique (en Sarre) ou encore dans les activités de surveillance (en Rhénanie). Ces besoins vont aller croissant compte tenu du processus de vieillissement démographique qui touche plus fortement les composantes régionales allemandes de la Grande Région.

En matière de déplacement, Monsieur Klein, géographe spécialiste des mobilités, précise que les 186 700 travailleurs frontaliers occupés au Luxembourg utilisent majoritairement la Voiture (86% en 2011). Les distances s'allongent tout comme les heures de pointe. La typologie des travailleurs frontaliers indique que plus de la moitié d'entre eux sont tellement contraints par leur travail qu'ils ne font que l'aller-retour. 22% ont des activités autour de leur domicile principalement. 16% sont intégrés avec des activités de part et d'autre de la frontière.

Du point de vue de la répartition spatiale des populations, Madame Gaunard-Anderson a pu constater une redynamisation des zones rurales ces dernières années, en lien avec le travail frontalier au Luxembourg. D'anciennes villes industrielles proches du Luxembourg comme Villerupt, Audun-le-Tiche ont vu s'installer de nouveaux profils sociologiques avec pour conséquence une élévation des niveaux de qualification de leur population.

QUELS SONT LES DEFIS A RELEVER ?

Madame Jochem rappelle que le réseau Eures fournit des conseils aux salariés, aux employeurs mais aussi aux étudiants, sur les transports ou les aspects juridiques par exemple. Elle insiste sur le fait que la Grande Région a intérêt à conserver ses potentiels et à trouver des solutions pour couvrir les besoins futurs en personnel qualifié dans un contexte d'accélération des mobilités. Une des formes de mobilité concerne les détachements de travailleurs.

A ce propos Madame Kerger, de la Task Force, signale que les détachements de travailleurs sont à observer avec soin, compte tenu des différences juridiques existant entre les pays. Le détachement est la procédure selon laquelle un employeur envoie un salarié dans un autre pays pour y travailler pendant une durée limitée. Il faut notamment veiller à éviter le dumping salarial et le travail clandestin. Au sein de la Grande Région il existe des différences entre pays dans les dispositions légales et les motifs de détachement.

Dans un autre registre, Madame Gaunard-Anderson se focalise sur les défis auxquels doivent faire face les communes frontalières du Luxembourg. Pour elle, il y a tout d'abord la question de la forte hausse de la population et de l'aménagement cohérent du territoire. Certaines communes ont plutôt bien réussi (p.ex. Kanfen), en développant par exemple des services aux habitants, crèches, parkings-relais... (Image 1). Mais la géographe fait observer que d'autres communes ont plus de difficultés, notamment du fait de ressources financières locales limitées. Enfin, elle cerne d'autres défis à relever comme la question de la hausse des prix immobiliers à proximité des frontières mais aussi des développements de parkings sauvages le long des autoroutes vers le Luxembourg.



Image 1 : Evolution de Kanfen (Source : Commune de Kanfen, SODEVAM)

La question des transports et de ses infrastructures constitue aussi un enjeu majeur à régler dans ce contexte d'accroissement des mobilités. C'est ce que rappelle Monsieur Klein. Pour lui, la réduction des temps de déplacement passe par la réduction des distances ou la hausse de la vitesse de déplacement. Pour diminuer les distances, il faut relocaliser le lieu de résidence ou celui de travail afin de les rapprocher. Les espaces de Co-Working (plus proches du domicile), le télétravail sont des solutions à envisager. En matière de déplacement, le développement de nouveaux transports publics (Bus à Haut niveau de Service, permettant de travailler), le décalage des horaires de travail (et d'école par exemple) sont des solutions à étudier. La réflexion sur ces questions est l'objet d'un projet INTERREG VA Grande Région (MMUST) (modélisation et prévision des déplacements transfrontaliers au cœur de la Grande Région afin de trouver des solutions pour les déplacements).

QUELLES PERSPECTIVES ?

La Task Force propose des solutions juridiques et administratives, notamment un accord international pour régler les conditions de détachement des travailleurs. Les détachements transfrontaliers doivent être adaptés dans certaines régions. Du point de vue des déplacements, Monsieur Klein souligne qu'il est indispensable de changer les mentalités. Il faut trouver des solutions permettant de déplacer des personnes et non des véhicules.

Les grandes tendances à prendre en considération en matière d'emploi, soulignées par Madame Jochem sont celles de l'accroissement de la mobilité, mais aussi de la flexibilité, du vieillissement démographique, de l'internationalisation des marchés et du développement de la société de l'information et de la connaissance. Les aspects démographiques (vieillesse accentuée dans les régions allemandes) sont également prégnants pour l'OIE. Madame Gaunard-Anderson quant à elle, insiste sur la coopération transfrontalière, primordiale pour régler toutes ces questions. La gouvernance est complexifiée par la multiplicité des acteurs et des niveaux de décision.

Monsieur le Ministre précise que la mobilité de la politique est plus lente que celle des citoyens et des travailleurs. Il indique également que la spécificité des régions frontalières devrait davantage être prise en compte. Les instruments actuels ne suffisent plus, il faut de nouvelles études, de nouveaux outils d'analyse pour permettre aux politiques de mieux décider et plus rapidement. Car les nouvelles technologies et la digitalisation de l'économie vont avoir de nombreux impacts.

La problématique démographique a été soulignée lors du débat avec la salle (vieillesse...), mais aussi la fuite des personnels les plus qualifiés vers le Luxembourg. Le renforcement du sentiment d'appartenance à la Grande Région est important afin de contrer la montée des populismes. Pour ce faire, il est primordial de renforcer l'apprentissage des langues du pays voisin, de développer les échanges et les mobilités, d'aller vers l'autre ...



Les organisateurs de la table ronde tiennent à remercier les Ministres Corinne Cahen et Nicolas Schmit pour leur soutien, ainsi que les intervenants pour leurs riches présentations, et les nombreuses personnes présentes pour leur intérêt.

Le Forum Grande Région est une série de tables rondes organisées par les chercheurs des Universités de la Grande Région dans le cadre du projet Interreg VA Grande Région « UniGR-Center for Border Studies ». Traitant des défis que doit relever la Grande Région, il constitue un lieu de discussion et d'échanges entre la recherche, le milieu politique et les citoyens. Cette table ronde constituait le premier événement public du Projet « UniGR-Center for Border Studies » et était placée sous le patronage de Madame le Ministre Corinne Cahen, Présidente du Sommet de la Grande Région sous la présidence luxembourgeoise (2017-2018), également Ministre de la Famille et de l'Intégration et Ministre à la Grande Région.